

**MAIRIE DE COGNAC LA FORET
HAUTE-VIENNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*Nombre de Conseillers
En exercice : 14
Présents : 10
Absents : 04
Votants : 12*

L'an deux mille vingt trois
Le lundi vingt six juin
Le Conseil Municipal de COGNAC LA FORET dûment convoqué à 19 h 00, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr VIGNERIE Christian, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juin 2023

Présents : Mr VIGNERIE, Maire, Mr JAVELAUD, Mme THOMAS, Mr MAYNARD Adjoint au Maire, Mme MOREL, Mme LORGUE, Mr VARENNE, Mr MOREAU , Mr RESTOUEIX, Mme COIFFE.

Absents excusés :

Mme PIEKARCZYK Daria qui a donné pouvoir à Mr VARENNE Denis ,Mr FABRE Pierre qui a donné procuration à Mme MOREL Michelle
Absentes: Mme GODARD Frédérique, Mme FEIFER Elodie

Secrétaire de séance : Mme Maryse THOMAS

021/2023 – CDG 87 / PROPOSITION D'UNE CONVENTION POUR UNE MISSION DE CONSEIL EN EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le Maire informe l'assemblée que le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Vienne s'est doté d'un service d'appui de conseil en évolution professionnelle.

Pour réussir cet accompagnement et cette mobilité professionnelle, le CDG 87 propose aux collectivités une offre de service se décomposant en plusieurs étapes en fonction des situations individuelles :

- Élaboration d'un bilan et d'une analyse du parcours de l'agent
- Réflexion et projection sur des hypothèses d'évolution professionnelle
- Construction et mise en œuvre d'un plan d'actions

Le Maire précise que cette prestation aurait un coût annuel de 200 € (forfait suivant le nombre d'agents).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents , décide de ne pas adhérer à cette convention.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme en Mairie.

Le Maire,

VIGNERIE Christian

